



Commune de
Sommaing sur Écaillon

Novembre 2016 – N°82

Somminfo

Lettre d'information de la Municipalité de Sommaing sur Écaillon

<http://www.sommaing.fr>

mairie.sommaing@free.fr

*Il apparaît qu'une petite mise au point concernant **Somminfo** du mois de septembre est nécessaire. En effet, certains esprits chagrins ont cru comprendre, en lisant l'éditorial, que le conseil municipal considérerait que son employé, Marc Delsart, ne faisait pas correctement son travail et s'en sont ouverts à l'intéressé qui s'en est ému. Il est bien évident que cette interprétation est totalement fautive. Monsieur le Maire, l'Adjoint aux travaux et l'ensemble du conseil renouvellent leur confiance à Marc. Il est également évident que si des remarques devaient être faites à quiconque, ce ne serait jamais par l'intermédiaire d'une lettre d'information au public qu'elles seraient formulées. Rien ne remplace une explication franche et loyale avec les intéressés.*

■ HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La secrétaire de mairie prendra ses congés du 22 décembre au 2 janvier 2017. Le secrétariat sera donc fermé pendant cette période. Aucun document administratif ne pourra être traité. Prenez donc vos précautions avant cette date.

Néanmoins, une permanence pour les urgences sera assurée par M. le Maire ou un de ses adjoints le lundi de 17h à 18h, le mercredi de 11h à 12h et les vendredis de 17h à 18h. Vous pourrez également être reçus samedi 31 décembre de 10h30 à 12h30.



Une réalisation bien fleurie.

■ MAISONS ET JARDINS FLEURIS

Il faut bien l'avouer, cette année, peu de sommaingeois se sont inscrits au concours des maisons et jardins fleuris. Est-ce la conséquence d'un printemps très pluvieux ou les gens se lassent-ils de cette manifestation pourtant considérée comme sympathique ? Toujours est-il que la municipalité s'interroge sur la suite à donner à ce concours. Plusieurs propositions ont été avancées. Nous vous tiendrons au courant de cette réflexion dans les mois à venir.

Néanmoins, le samedi 15 octobre, Marlène Dupart, présidente du jury et conseillère municipale chargée du fleurissement du village, a remis le premier prix à Mariette Gilet, la remerciant de son implication dans le fleurissement de sa propriété, et donc, du village. Tous les candidats ont évidemment reçu un cadeau.



Mariette reçoit sa récompense des mains de Christophe Dumont, conseiller municipal, qui a fait partie du jury.

■ COLIS DE NOËL

Une tradition qui perdure, c'est la distribution des colis de Noël à nos aînés.

Les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) rendront donc visite aux 67 personnes âgées de 65 ans et plus le samedi 17 décembre dans l'après-midi pour leur remettre leur cadeau principalement financé par le CCAS, la commune ajoutant une coquille (l'horaire ne peut être précisé, les équipes ayant plusieurs personnes à visiter). Réservez leur un bon accueil. Si vous pensez être absent cet après-midi-là, vous pouvez venir chercher votre colis à la mairie entre 13h45 et 14h.

■ VŒUX DU MAIRE

Autre tradition : les vœux que Monsieur le Maire présentera à la population pour la prochaine année. Cette cérémonie aura lieu le dimanche 8 janvier à 11h dans la salle polyvalente. Vous êtes toutes et tous invités.

■ APE

L'Association des Parents d'Elèves de l'école de Vendegies a procédé à l'élection d'un nouveau bureau. Il se présente comme suit :

Mme BRUTEL Marie-Renée, Présidente (Vendegies),
Mme JOLY Coralyne, Vice-Présidente (Vendegies),
Mme GENEAU Claire, trésorière (Vendegies),
Mme CRUNELLE Jocelyne, secrétaire (Sommaing).

L'APE vous propose son **marché de Noël** le vendredi 9 décembre à 17h30 dans la salle du Lonny à Vendegies : chants des enfants, venue du Père Noël, vente de compositions florales, objets fabriqués par les enfants, buvette et restauration sur place.

ENEZ NOMBREUX !

■ LA VOIX DE SOMMAING

La commission communication prépare d'ores et déjà le bulletin municipal qui sera distribué fin décembre. Chaque commission, chaque conseiller et les présidents d'associations sommaingaises ou intercommunales sont priés de fournir leur article avant le 3 décembre. Ce bulletin concernant la vie à Sommaing, tous les villageois peuvent participer à celui-ci. Alors, n'hésitez pas ! Envoyez-nous vos textes, poèmes, photos, ..., sous forme papier ou électronique. Un seul impératif : qu'ils aient un rapport avec Sommaing !

■ LA RÉPLIQUE

Cette année, une fois n'est pas coutume, vous ne retrouverez pas les comédiens de La Réplique dans la salle polyvalente de Sommaing pour une nouvelle série de représentations.

La raison est très simple, la compagnie fête un anniversaire et pas n'importe lequel.

En effet en 2017 la Réplique fêtera ses 20 ans !!

20 ans, déjà, qu'un soir, autour de Jean et Annie Faure, une première troupe se formait. Personne n'imaginait, à l'époque, que la Réplique durerait aussi longtemps, à travers Molière, Feydeau, Rostand, Labiche et autres.

20 ans d'histoires, de départs et d'arrivées, toujours unis par une seule passion : Le Théâtre !!

Alors 20 ans, ça se fête, et à cette occasion, la troupe nous donne rendez-vous à la salle Carlier de Solesmes le week-end du 18 mars 2017 pour revivre 20 ans de Réplique culte !!

■ QUALITÉ DE L'EAU

Dans *SommaInfo* du mois de juin, on vous recommandait la plus grande prudence sur la consommation de l'eau potable distribuée par Noréade. Cette alerte est pour le moment levée, les taux de nitrates présents dans l'eau potable étant redescendus sous la barre limite de 50 mg/l (46 mg/l lors des derniers relevés).

■ NOUVEAU À SOMMAING

Une auto-entreprise s'est ouverte à Sommaing : « Struct'o plans ». Elle est gérée par Guillaume Delhaye. Celui-ci se propose d'aider les particuliers (et les professionnels) à accomplir toutes les démarches administratives concernant les permis de construire, et dessine les plans des projets.

Bon vent à cette entreprise !

■ SITE INTERNET

Le site internet de la commune (sommaing.fr) est réactualisé en permanence. Dès qu'une information est connue, elle est répercutée sur le site (généralement en page d'accueil).

Nous vous incitons donc à le consulter régulièrement.

■ TRI DES DÉCHETS

L'une des compétences de la CCPS (Communauté de Communes du Pays solesmois) concerne la gestion et le traitement des déchets ménagers. Il apparaît que le tri des déchets recyclables est un peu moins bien fait. Les refus de tri sont plus importants et dépassent maintenant les 15 % autorisés. Cette situation va impliquer une hausse des coûts de traitement qui seront évidemment répercutés sur la taxe que vous payez (cf votre avis d'imposition sur les taxes foncières). Nous vous demandons donc la plus grande vigilance lors du geste de tri. N'hésitez pas à consulter l'autocollant posé sur votre poubelle ou le site internet de la CCPS. Nous reviendrons sur ce sujet dans « La Voix de Sommaing ».



Marc s'est attelé ces derniers temps à l'élagage des haies de la Plaine de jeux. Même dans le brouillard, on voit l'ampleur du travail à effectuer !



Avant

La Chapelle des Amourettes avait besoin d'un ravalement.
Merci à Alain et Marie-Geneviève Lenoir qui ont permis cette belle réalisation. Leur frère, Christian, a pour sa part installé cette Chapelle de façon plus visible.



Après

**En route vers
SOMMAING
Les enfants
m'attendent dimanche
18 décembre à 16 h dans
la salle polyvalente !**



Les parents sont également invités !

■ DÉLIBÉRATIONS

Conseil du 30 septembre 2016 :

Le conseil municipal a voté à l'unanimité des délibérations concernant :
l'affiliation volontaire au CDG59 du syndicat mixte du SAGE de l'Escaut
les adhésions de plusieurs communes au SIDEN-SIAN
les adhésions de plusieurs communes au SIVU « Murs mitoyens du Cambrésis ».
Ces délibérations sont consultables en intégralité sur le site de la commune « sommaing.fr ».

Le Conseil municipal de SOMMAING a également pris les délibérations suivantes :

Abattement pour les handicapés de 10 % sur la taxe d'habitation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide, à l'unanimité, d'instituer l'abattement spécial à la base de 10% en faveur des personnes handicapées ou invalides (Ces personnes doivent s'adresser au centre des impôts pour plus de renseignements).

Location des tables rondes

Après en avoir délibéré, le conseil décide, par 9 voix pour et 1 voix contre, de proposer à la location les tables rondes de la salle polyvalente au prix de 5 € (cinq euros) pièce.
Il décide également l'achat d'un four à micro-ondes.

Rétrocession du lotissement « le Clos des Haies »

Après avoir pris acte des travaux de réparation effectués par le lotisseur sur la voirie du « Clos des Haies », le conseil décide d'accepter la rétrocession de la voirie et des espaces verts du « Clos de Haies » pour la somme de 1 € (un euro) par 9 voix pour et 1 abstention.

■ HORAIRES DES DÉCHETTERIES

A partir du lundi 3 octobre 2016, et jusqu'au 2 avril 2017 inclus

les nouveaux horaires d'accueil de « basse saison » dans les déchetteries de Solesmes et de Bermerain sont en vigueur :

	Déchetterie de Solesmes		Déchetterie de Bermerain	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
lundi	8h30-12h	14h – 17h	FERME	14h – 17h
mardi	FERME		FERME	14h – 17h
mercredi	8h30-12h	14h – 17h	8h30-12h	14h – 17h
jeudi	8h30-12h	14h – 17h	FERME	
vendredi	8h30-12h	14h – 17h	FERME	14h – 17h
samedi	8h30-12h	13h30 – 17h	8h30-12h	13h30 – 17h
dimanche	FERME		FERME	

■ AGENDA

11 Novembre : 10h30 : Dépôt de gerbe au monument aux morts.
11h : Vernissage de l'exposition en l'honneur des poilus disparus durant la guerre 14/18.
26 novembre : repairs café à Haussy.
26 novembre : Concert de « Musique en Écaillon » dans l'église de Vendegies en faveur du téléthon.
9 décembre à 17h30 : Marché de Noël de l'APE dans la salle du Lonny à Vendegies.
18 décembre à 16h : Goûter de Noël offert aux enfants dans la salle polyvalente.
8 janvier à 11h : Vœux du Maire à la population dans la salle polyvalente.